

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 25*

*Pouvoirs : 04*

*Excusé : 00*

*Absent : 00*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 29*

SEANCE DU 12 FEVRIER 2024

Date de convocation : 5 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique - M. BLANC Romain (arrivée 19h18) – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie - M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis - M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoir : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. MARIN Michel- Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CLAVE Denis.

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien.

**16. NOMINATION D'UN DIRECTEUR POUR LA REGIE COMMUNALE DES TRANSPORTS**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 26 mars 2007 une régie communale de transport composée de deux bus a été créée.

Il sera précisé qu'il convient de nommer, par délibération, Monsieur Jean-Luc WARIN, Directeur des Services Techniques, en qualité de Directeur de la régie communale des transports.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

D'autoriser Monsieur le maire à nommer M. WARIN comme directeur de la régie communale des transports.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**